

Numéro 26 - juillet 2013
Sur les chemins du conte

L'invention du conteur et la vocation du collecteur

Michel Valière

Résumé

L'auteur évoque un conteur qui a enchanté sa jeunesse, Monsieur Jean. Cette personnalité de Lespignan (Hérault) prenait en effet plaisir à dire en francitan divers contes où s'exprimait un humour propre au milieu catholique pratiquant. Il ne se considérait cependant pas comme un conteur et c'est le travail d'enregistrement et de collecte de ses contes qui le fit se découvrir conteur malgré lui. L'auteur précise ensuite comment cette alliance du conteur et du collecteur s'inscrit pour lui dans un cheminement personnel car son intérêt pour la collecte des traditions orales remonte à l'enfance. Enfin, l'étude s'élargit aux critères du choix des contes recueillis auprès de nombreux conteurs et conteuses pour questionner ce rapport à la mémoire orale qui associe intimement le conteur et son collecteur.

Abstract

The storyteller and his double. In his youth, the author was enchanted by a local storyteller, « Monsieur Jean ». « Monsieur Jean » was from Lespignan (Hérault) where he had become somewhat of a local personality through story-telling in Francitan, in which he expressed a kind of humour specific to the Catholic community. However, « Monsieur Jean » did not see himself as a storyteller : it was the work of recording and collecting his stories, performed by the ethnologist, that made him into a storyteller. Furthermore, this relationship between the author and the storyteller stemmed from the ethnologists's biography, as his interest in gathering oral traditions had its origins in his childhood. In this context, the article thus raises the question of what criteria ethnologists use in choosing which stories to note down and with which storytellers. It concludes with a reflection on the nature of this form of oral memory, which intimately connected both to the storyteller and to the ethnologist.

URL: <https://www.ethnographiques.org/2013/Valiere>
ISSN : 1961-9162

Pour citer cet article :

Michel Valière, 2013. « L'invention du conteur et la vocation du collecteur ». *ethnographiques.org*, Numéro 26 - juillet 2013
Sur les chemins du conte [en ligne].
(<https://www.ethnographiques.org/2013/Valiere> - consulté le 24.02.2021)

ethnographiques.org est une revue publiée uniquement en ligne. Les versions pdf

ne sont pas toujours en mesure d'intégrer l'ensemble des documents multimédias associés aux articles. Elles ne sauraient donc se substituer aux articles en ligne qui, eux seuls, constituent les versions intégrales et authentiques des articles publiés par la revue.

L'invention du conteur et la vocation du collecteur

Michel Valière

Sommaire

- Introduction
- Le conteur malgré lui
 - Monsieur Jean
 - L'invention du conteur
- La vocation du collecteur
 - Premières enquêtes
 - Premiers voyages (64)
 - Premières passions
 - Un chasseur de son en quête de contes
- L'alliance conteur — collecteur
- Un vrai héros de contes
- Notes
- Bibliographie

Introduction

Pour apporter des éléments de réflexion sur mon expérience des littératures orales, j'aimerais évoquer un conteur qui a enchanté ma propre jeunesse, *Monsieur Jean*. A partir de cet exemple singulier, je voudrais à la fois marquer le respect que je garde à une figure attachante de mon environnement personnel et mettre en avant que le conteur prend rang de figure emblématique de l'oralité dans le rapport très particulier qui se noue entre lui et son « collecteur ». A cet égard, j'aimerais également soumettre quelques éléments biographiques personnels qui permettent de comprendre pourquoi j'ai un jour décidé de n'être plus seulement un auditeur amical de Monsieur Jean mais aussi un collecteur scientifique de son « francitan » et de ses histoires.



Collecte

Les enregistrements d'un collecteur de contes.

Photographie : T. Wendling.

Les conteurs d'antan, tout au moins ceux que j'ai eu la possibilité et la chance de rencontrer, d'observer et d'écouter — en partenariat avec mon épouse Michèle Gardré-Valière — dans différents milieux ruraux, particulièrement dans le Bas-Languedoc comme, plus tard, dans des villages de l'Ouest de la France, s'adressaient à leurs publics dans un vernaculaire que beaucoup ne dissociaient pas nécessairement du français parlé (cf. Robert et Valière, [1978a](#)). Publics pour l'essentiel composés de la parentèle élargie à la clientèle de voisinage, partageant la même culture et les mêmes vecteurs linguistiques. Conter, jusque vers le milieu du XXe siècle, relevait encore d'une tradition certes affaiblie, mais bien présente dans les mémoires comme dans les faits. On pouvait distinguer des répertoires plutôt orientés vers l'enfance de ceux qui, dans d'autres occasions, concernaient davantage les adultes et s'énonçaient moins dans le registre des contes « du foyer et des enfants » (pour emprunter aux frères Grimm) que dans un langage de tous les jours, et disons-le, spontané et bien souvent assez peu châtié [1].

Monsieur Jean s'inscrivait à sa manière dans ce contage traditionnel mais sa stature sociale — il a été notamment maire de sa commune — et sa culture — il enseignait dans le secondaire — distingue son cas de ceux qui ont été habituellement décrits. En cela, son exemple exprime l'idée rarement avancée que le conte n'était pas l'apanage des classes rurales populaires car il a pu également être porté par des notables.

Dans cet article, je me propose donc de faire partager mon expérience de collecteur attiré surtout par la phénoménologie du conte et du contage (Valière, 2006) en focalisant plus particulièrement mon attention sur mon rapport personnel à Monsieur Jean. Sa fréquentation et son exemple ont en effet participé à développer tant mes curiosités intellectuelles que mon intérêt pour l'occitan et l'oralité.

Je m'attacherai en premier lieu à resituer Monsieur Jean dans son contexte et à expliquer comment, en compagnie de ma collègue Catherine Robert, nous avons recueilli son répertoire ; je m'arrêterai ensuite sur les éléments de ma propre biographie personnelle qui ont contribué à ma vocation de collecteur des traditions orales ; je rappellerai enfin que toute enquête repose sur une alliance entre le conteur et son collecteur et montrerai comment les « répertoires » naissent d'une interaction entre les protagonistes de l'« enquête de terrain ».

Le conteur malgré lui

Monsieur Jean



Jean Dulquier

Monsieur Jean lors du voyage
en Norvège.

Photographie : Michel Valière
(1976).

Monsieur Jean [2] était désigné ainsi par la plupart de ses concitoyens, respectueux de sa naissance, de son savoir, de ses actes courageux et civiques. Prisonnier de guerre évadé de son stalag près de Münster, dans le bassin de la Ruhr (Rhénanie-du-Nord-Westphalie), Jean Dulquier (1905-1992) fut le premier de son village à retourner chez lui, à se faire démobiliser, puis à s'engager dans la Résistance. Il deviendra ensuite président du *Comité de Libération* de sa commune, Lespignan (dans l'Hérault), puis maire (Jagueneau et Valière, 1976 : 128) en 1945, réélu en

1947 jusqu'en 1951, mon propre père ayant été l'un de ses conseillers municipaux à partir des élections de 1947. Investi dans de nombreuses activités collectives (notamment un syndicat de gestion de l'eau de la Plaine de l'Aude), il menait une carrière de professeur du secondaire dans des établissements privés catholiques et exploitait également sa petite propriété viticole.



Vendange

Retour de vendange à
Saint-Maurice-la-Clouère
(Vienne).

Photographie : Michel
Valière (1966).

Etant né en 1941 et vivant à Lespignan depuis 1943, je connaissais bien *Monsieur Jean* pour avoir partagé avec lui et les siens des moments familiaux lors de fêtes calendaires annuelles, de manifestations festives, religieuses ou civiles, ou à l'occasion de journées de travail pendant la courte période des foins ou, surtout, celle, plus longue, des vendanges [3]. J'avais donc eu l'occasion à de multiples reprises d'entendre les innombrables histoires et anecdotes qu'il se plaisait à raconter.

Mais ce n'est, dans un premier temps, qu'en septembre 1972, que j'ai décidé d'enregistrer, à son plus grand étonnement, deux de ses contes sur ruban magnétique, comme je le faisais depuis quelques années déjà en Poitou-Charentes où je vivais alors. Puis, c'est au mois de juillet 1976, au cours d'un voyage familial en commun en Scandinavie qui devait nous conduire, à travers la Norvège, jusqu'au Cap Nord, que, lors des très longues veillées d'été polaire et avec le concours de ma collègue Catherine Robert, participant également au voyage, j'ai recueilli la majeure partie des contes qu'il avait en mémoire, textes qu'il racontait de temps en temps pour amuser quelques familiers au rang desquels je me trouvais.

Renouant avec la tradition des anciens ethnographes (cf. Valière, 2002) du XIXe siècle et du début du XXe, nous les avons alors consignés dans un cahier d'écolier, notés sous la dictée. Si cette méthode qui peut aujourd'hui faire sourire et paraître désuète obligeait le conteur à maîtriser et contenir le rythme de sa performance linguistique, en revanche, le texte y « gagnait » en clarté par une moindre occurrence d'hésitations, de troncations de mots ou de lapsus, d'autant que *Monsieur Jean* parlait à l'ordinaire avec un débit plutôt rapide, et un « accent du Biterrois » conforme au genre et qui sans m'être devenu totalement étranger ne laissait pas de me surprendre quelquefois. Quant à ma collègue de souche rurale poitevine (du Pays civraisien), il lui avait été assigné pour tâche la prise de notes. Elle devait bénéficier ainsi d'un apprentissage accéléré de l'occitan languedocien, mais se trouva parfois désarçonnée en cours d'énoncé devant des subtilités de langue, des saillies d'humour et autres calembours. En dépit de ces dernières remarques, le travail de segmentation de l'énoncé puis de translittération s'est donc trouvé facilité par la modération du débit et la coopération bienveillante de *Monsieur Jean*. Nous n'avons donc pas eu à connaître et

souffrir ce que Nicole Belmont rapporte s'agissant de Victor Smith, lequel déplorait à propos de son humble et talentueuse informatrice du Mont Gerbier-des-Joncs, Nanette Lévesque : « *Elle dictait d'une façon désespérante. Je faisais répéter, elle changeait sans cesse la forme du mot* » (Belmont, 2009 : 28).

La langue de ses contes étant soit l'occitan sous sa forme bas-languedocienne, soit le « français » dans sa variante locale, disons le *francitan*, voire dans une combinaison stylistique des deux, la transcription exigeait de nous à la fois la maîtrise de la langue nationale et celle de l'occitan languedocien dans une graphie normalisée, en l'occurrence celle de Louis Alibert ; quant aux autres formes, il fallut bien improviser une graphie en cohérence avec les deux parlers normés. Le conteur, d'ailleurs, jouait beaucoup sur sa potentialité diglossique, diglossie nécessaire d'ailleurs au bon déroulement de certains contes, où le passage d'une langue à l'autre constitue parfois l'un des ressorts du rire. Cette recherche d'effets ludiques s'appuie aussi (et surtout) sur le clivage sociologique entre notables ou citadins parlant français et les « petites gens » ne parlant que « patois », employés subalternes ou paysans, des « *gens de peu* » eût dit l'anthropologue Pierre Sansot. Rappelons pour mémoire que Molière, déjà, avait usé de ce procédé (avec le parler du Limousin) dans sa pièce *Monsieur de Pourceaugnac*. Cependant, certains textes ne souffrent pas ce partage linguistique et ne peuvent prendre sens qu'en langue vernaculaire, en raison de rimes ou de jeux de mots qui perdraient leur efficacité humoristique dans une traduction, si bonne soit-elle.

L'année suivante, le 23 octobre 1977, nous avons pu réaliser des phonogrammes d'autres « histoires » qui lui « reviennent comme ça » et réaliser la translittération de ces documents oraux. Précisons que si *Monsieur Jean* connaissait et parlait couramment l'occitan qu'il devait à sa pratique familiale, s'il possédait quelques ouvrages spécifiques, dont un ouvrage pédagogique de Charles Camproux (1947) et quelques textes de littérature régionale d'inspiration graphique plutôt félibréenne et provençale [4], pour autant il n'estimait pas son parler languedocien digne d'étude, encore moins à titre universitaire, pas plus que les contes, d'ailleurs ! Tout au plus considérait-il tous ces phénomènes oraux comme des objets de loisir et de distraction qu'il aimait par ailleurs manipuler, attitude peu *occitaniste* s'il en est une, et qui n'est pas la mienne, trop respectueux que je suis des langues naturelles en général, et dans le cas présent du français, de l'occitan paternel et du catalan maternel (cf. Valière, 1995). Cela n'empêcha pas *Monsieur Jean* de collaborer en toute amitié, avec patience et efficacité à notre « enquête » pressante dont nous avons effectué un premier compte rendu avec Catherine Robert (Robert et Valière, 1977), alors étudiante en linguistique, puis en ethnologie, et aujourd'hui directrice de médiathèque. Ajoutons pour mémoire que les textes que nous avons recueillis de la bouche même de Jean Dulquier, relevaient d'une tradition familiale par ses grands-parents et son père, pour l'essentiel, mais aussi pour les avoir entendus dans son environnement et bien mémorisés.

L'invention du conteur



La formiguèta

Enregistrement de Jean Dulquié racontant "la formiguèta" (la petite fourmi) le 24 septembre 1972.

Photographie : T. Wendling.

Monsieur Jean se découvrit conteur malgré lui, par la grâce des deux ethnolinguistes. Ses contes ne représentent, on le comprend, qu'un versant de la littérature orale lespignannaise que nous avons repérée, enregistrée [5] et en partie publiée, depuis le milieu des années soixante, dans une direction unique, celle des amateurs de contes avertis également militants de la revitalisation de l'occitan à travers ses territoires historiques.

En effet depuis la décennie soixante, il est notoire que les « Français » s'intéressent de plus en plus, au titre de leur identité, voire du patrimoine, à leurs langues régionales, dites aussi minoritaires, que ce soit à travers des prestations (chansons, contes, théâtre), ou des apprentissages (cours du soir, écoles spécifiques, cours universitaires). Les publics demandent aussi parfois de l'écrit et des productions audio-visuelles, proposés par un milieu associatif dynamique et parfois très engagé politiquement dans les diverses nuances de la vie politique hexagonale, voire européenne. Pas moins de 76 langues dont le français, langue nationale, confèrent une autre coloration à la vie langagière de nos concitoyens, sous le labarum de l'UNESCO qui, en sus, promeut la reconnaissance et la protection du patrimoine immatériel des pays et régions sous ses multiples déclinaisons. Le conte en est un bon représentant, présent dans toutes les cultures, veut-on bien croire. Toutefois, je me dois de dire que conteurs et conteuses écoutés pendant plusieurs décennies ne m'ont pas paru spécialement préoccupés ni par la caractérisation de leur parler, ni par leur niveau de langue, pas davantage par le souci de la réception de leurs performances, à l'exception des nouveaux conteurs, qui eux s'inscrivent dans les pratiques du spectacle vivant. Pourtant, il est des collecteurs de littératures orales qui paraissent moins soucieux de la rigueur ethnographique de la chose dite que de la mise en valeur de la langue elle-même (cf. Valière, 2001). En effet, nous avons pu entendre la récrimination envers l'un d'entre eux de telle informatrice déplorant qu'on

ait insisté pour qu'elle traduise en occitan une chanson qu'elle n'interprétait et ne connaissait qu'en français. Cela ne pouvait aller de soi, à l'évidence ! D'autres, tout en se justifiant dans le corps du texte ou parfois dans une note, traduisent d'autorité en langue régionale des segments d'énoncés en français simplement par militantisme linguistique [6] avec pour prétexte que le conteur devait les avoir entendus en vernaculaire pendant leur jeunesse, ce qui n'est généralement que pure hypothèse.

La vocation du collecteur

Premières enquêtes

Si les récits de Monsieur Jean occupent dans mes publications une place secondaire, ma vocation de collecteur a par contre été renforcée par sa fréquentation et par plusieurs autres faits de ma jeunesse. Je suis convaincu que ma curiosité pour les traditions orales remonte en effet à l'enfance et s'est ensuite nourrie de différentes rencontres. En présentant ainsi comment s'est construite, dans mon cas, cette inclination pour l'étude des langues et des patrimoines, je cède aux sollicitations amicales d'*ethnographiques.org* qui m'ont convaincu d'abandonner un instant une certaine réserve naturelle pour porter un regard réflexif sur mes motivations de chercheur en littérature orale.



Premier communiant

Michel Valière en costume de premier communiant, 24 mai 1953, sur les marches de l'église Saint-Pierre à Lespignan.
Photographie : Jean Dulquier (1953, coll. particulière).

Mon enfance s'est déroulée dans un milieu populaire plutôt pauvre mais riche de contenus, notamment religieux. A partir de 1946, j'ai officié tous

les matins comme enfant de chœur pendant sept ans. J'étais ainsi imprégné des temporalités chrétiennes et des fêtes religieuses, de l'art de sonner les cloches, et aussi d'une culture rurale qui restait encore vivace juste après guerre et qui faisait la joie des enfants s'amusant par exemple à dénicher les oiseaux dans la campagne, notamment ceux déclarés « nuisibles ».

A l'école primaire j'avais la chance d'être plutôt bon élève, affermi en cela par les injonctions parentales qui me poussaient à réussir en classe en maniant sanctions et récompenses. Je me rappelle qu'un début d'année scolaire mon père avait sorti une belle pièce de 100 sous en me la promettant si je finissais premier de la classe et cet encouragement avait suffi à me stimuler. En CM1, l'instituteur qui faisait la classe se trouvait être un militant communiste qui sortait des maquis ; il était sévère et un peu violent dans ses gestes puisqu'il n'hésitait pas à distribuer des gifles et des coups de règles sur les doigts des élèves dissipés, mais c'était un bon enseignant qui devait être influencé par l'Ecole moderne de Célestin Freinet. Il nous avait poussé à aller enquêter, à faire des « études du milieu ».

Pour la première enquête que j'ai ainsi réalisée, j'étais flanqué d'un camarade plus âgé qu'on surnommait Jojo et qui était handicapé de naissance. Nous sommes partis ensemble dans la campagne avec carnets et crayons, et sommes montés en haut d'une colline pour regarder où trouver des personnes qui travaillaient. Un homme était justement en train de semer une parcelle, son sac noué sur le ventre. Avec notre enthousiasme d'enfants, nous avons dévalé la colline d'argile séchée, toute craquelée, et en bas j'ai reconnu un ami de mon père. Il nous a expliqué comment l'avoine se semait, nous faisant même essayer ce geste qui, dans une sorte d'anthropologie appliquée, se révélait ne pas être si facile. Il nous a ensuite montré comment labourer une vigne qu'il avait à côté. J'étais très fier de tenir la charrue même si le mulet s'énervait un peu car il sentait bien que ce n'était pas son maître habituel. L'étude avait donné satisfaction à notre instituteur.

Ma seconde enquête portait sur un artisan, un horloger qui travaillait derrière une petite baie vitrée à une centaine de mètres de chez moi. Je connaissais sa fille, mais ce n'était pas évident pour un gamin de neuf ans d'aller le déranger dans son travail minutieux ; aussi suis-je resté longtemps devant sa fenêtre. Sa femme m'a finalement fait entrer et j'ai pu le regarder travailler à loisir et découvrir des mots de sa profession dont « binoculaire », ou « rubis ». Je trouvais passionnant ce métier qui me paraissait à la fois méticuleux et scientifique.

Le troisième travail consistait à raconter une journée. Ma mère, catéchiste [7] de la paroisse, m'avait emmené à Sète pour une messe en plein air et l'après-midi nous sommes allés dans le port où se trouvait à quai un garde-côte des douanes ; nous avons pu monter à bord et voir les marins réaliser quelques petites manœuvres. En classe le lendemain, j'ai raconté sur des pages et des pages tout ce que j'avais vu sur ce navire et quand j'ai eu enfin fini l'instituteur m'a complimenté. Quant à ma mère, elle a été si enthousiasmée en lisant la copie que j'avais rapportée à la maison qu'elle a proposé de l'envoyer à mon frère. De cinq ans mon aîné, Pierre suivait sa scolarité au Petit séminaire de Montpellier. Dans mon imaginaire enfantin d'alors nourri par les représentations d'une famille très pratiquante, mon frère occupait par ses études une place éminente

car je considérais que les séminaristes étaient — par un effet que je reconnais aujourd'hui digne d'une « pensée sauvage » — proches de l'évêque, du pape, et de Dieu lui-même. Pierre répondit par une lettre disant que j'avais « beaucoup de verve » et que j'étais « un poète en herbe ».

Je reçus ce commentaire comme une parole vaticinoire qui désignait mon destin.

Premiers voyages (64)

L'influence de ma mère a aussi été déterminante. Elle était née en 1908 dans le plus haut village de Catalogne et avait quitté l'Espagne en 1916 alors qu'elle avait sept-huit ans. Elle racontait de manière très pittoresque et toujours en riant cet exode vers la France à travers les Pyrénées, comment elle tapait l'âne pour le faire avancer et comment le muletier s'inquiétait de voir son animal disparaître dans le précipice. Mais à chaque fois qu'elle se rappelait ces moments, elle regrettait intimement de ne pas avoir noté dans des cahiers tout ce qu'elle avait vu. Grande lectrice à l'esprit romanesque, toute sa vie elle a répété qu'elle aurait dû rapporter la fouille des douaniers, les montagnes et les précipices, l'âne au-dessus du vide... Une diariste manquée !



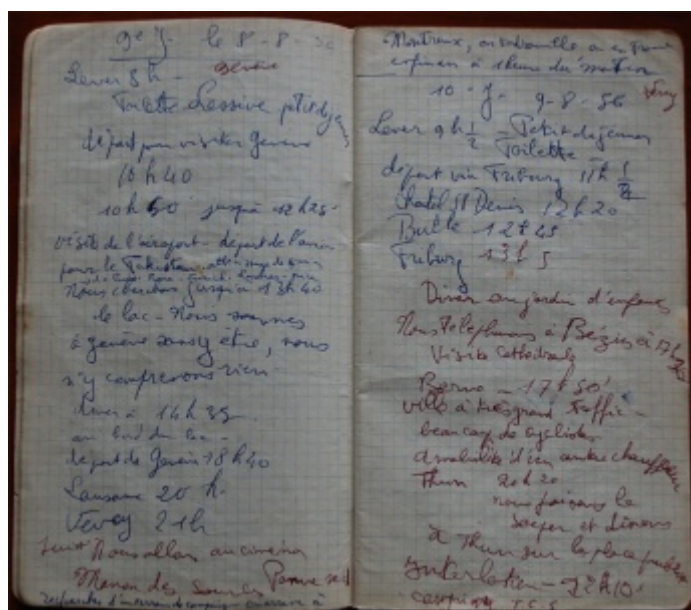
Michel Valière et Monsieur Jean

Michel Valière et Monsieur Jean en 1958.

Photographie : Anonyme.

Aussi, quand, jeune adolescent, je me suis mis à voyager avec Jean Dulquier, j'ai reçu cette recommandation maternelle : « Surtout tu achètes des carnets et tu notes tout ce que tu vois ! ». Effectivement, j'ai bien acheté trois carnets pour les trois voyages que j'ai effectués avec Monsieur Jean. Curieux d'histoire, de géographie, d'architecture

religieuse, celui-ci m'avait en effet proposé de l'accompagner plusieurs étés pour de passionnants périple en voiture. Dormant souvent dans le véhicule (qu'il m'arrivait de conduire), pique-niquant au bord des routes, nous avons ainsi arpenté la France, la Suisse, l'Allemagne, l'Espagne... J'avais de quatorze à seize ans et dans ces carnets que j'ai gardés je constate n'avoir pas noté grand chose, essentiellement les lieux traversés et les heures de passage, dans quelques rares cas une maigre anecdote.



Carnet

Une page du carnet du premier voyage (8 et 9 août 1956, de Genève à Interlaken).

Photographie : T. Wendling.

Mais de l'étude du milieu aux carnets de voyage, s'est sans doute implanté en moi ce besoin d'observer et de noter qui m'a animé tout au long de ma vie d'enseignant et d'ethnologue.

Premières passions



Michèle Gardré-Valière

Michèle Gardré-Valière revêtue d'une coiffe ancienne du Pays gencéen fixée sur une toque de velours noir.
Photographie : Michel Valière (1969).

En devenant enseignant dans le secondaire, j'ai eu ensuite la chance de rencontrer celle qui allait devenir mon épouse, Michèle Gardré-Valière. Elle se passionnait pour les danses populaires collectives, d'Écosse, d'Israël ou de Bretagne. A Civray (Vienne) où nous avons été nommés, nous avons commencé à préparer la fête de l'établissement à partir de ces danses apprises à des élèves volontaires [8]. Par la suite, nous avons aussi sollicité parents ou grands-parents. Des noms oubliés de danses pratiquées autrefois sont remontés à leur mémoire ainsi que des chansons sans doute très lointaines, comme celles du « rossignolet du bois joli »... ou « sauvage ». Nous avons été étonnés, émerveillés de découvrir ainsi des chansons, véritables « pépites » qui ne correspondaient absolument pas à celles que l'on pouvait entendre sur les médias de l'époque. Nous avons alors participé activement à la création de l'association « La Marchoise » pour étudier et faire connaître la culture populaire des Pays poitevins. Commencées vers 1964, nos recherches n'étaient pas animées par les préoccupations d'une discipline, sociologie, ethnologie ou linguistique, nous étions simplement passionnés pour la connaissance d'un pays. Comme nous avons pu le décrire ultérieurement avec Catherine Robert, nous abordions « nos collectes avec l'intention de révéler chez les habitants de la région une culture qu'ils croyaient définitivement disparue » (Robert et Valière, 1979 : 21).



Dans l'atelier de jours d'Angles

L'atelier de Jours d'Angles est un ouvroir où on travaille, brode, chantonne, évoque du légendaire.

Photographie : Eric Dessert (1984, collection Arpe).

Deux maîtres ouvrages ont alors profondément transformé mon regard. Lors d'un stage de directeur de centre de vacances auquel je participais, une petite exposition avait été préparée et présentait notamment les livres de Patrice Coirault et de Jean-Michel Guilcher. Brusquement, je réalisai que recueillir des chansons ou observer des danses sur le terrain entraînait dans un champ d'études qui était déjà balisé par divers chercheurs. Patrice Coirault (1875-1959) peut être critiqué pour son évolutionnisme qui date d'une autre époque mais *Formation de nos chansons folkloriques* (1953) est le fruit d'une étude organisée qui s'inscrit en continuité de ses *Recherches sur notre ancienne chanson populaire traditionnelle* (1928). Son érudition reste jusqu'à aujourd'hui inégalée et la BNF continue d'ailleurs à communiquer sur ses recherches (cf. Belly, 2013).

Plus actuel, Jean-Michel Guilcher (1914-) s'illustre de son côté dans l'étude de la danse. Après avoir travaillé pour les albums du Père Castor (dans le sillage de l'Education nouvelle), il s'était passionné pour le folklore et sa thèse inaugurait le regain d'intérêt pour la danse bretonne qui a été ensuite porté par le mouvement *folk*. Son livre, *La Tradition populaire de danse en Basse-Bretagne* (1963), a littéralement donné leurs lettres de noblesse aux danses paysannes.

Ainsi les collectes très empiriques que nous ébauchions avec Michèle s'inscrivaient dans un immense savoir qui méritait d'y consacrer des années et même des décennies de recherche. Délaissant ma formation initiale en sciences, je repris dès lors le chemin de l'université pour y étudier les lettres, l'ethnologie et la linguistique et ces études associées aux recherches que je poursuivais m'ont permis de devenir, des années plus tard, ethnologue à la Région et à la DRAC [9] de Poitou-Charentes.

Un chasseur de son en quête de contes

Je n'ai donc pas commencé mes enquêtes de terrain par les contes, mais davantage par la musique et la danse, plus en accord avec mon action de chasseur de son [10]. Je suis venu aux contes en 1967 alors que j'enregistrais les chansons d'une dame qui me recommanda ensuite d'aller voir sa propre mère sous prétexte que celle-ci interprétait mieux qu'elle ces chansons. Je suis donc allé voir cette femme qui était née en 1893. Or il s'avéra qu'elle avait un tout autre répertoire chanté que celui de sa fille. A un moment, elle a commencé à me raconter une histoire si bien narrée que je me suis mis à rire aux éclats. « *Des contes, je ne connais que cela* » a-t-elle ajouté. C'était Marie Prieur qui m'a le jour même raconté huit autres contes à la file. Elle est ainsi devenue mon « informatrice privilégiée » et j'ai commencé non seulement à publier sur elle (1974) mais aussi à la faire connaître à d'autres chercheurs. Ainsi Marie-Louise Tenèze, continuatrice de Paul Delarue pour le catalogue du conte populaire français, n'hésita pas à comparer Marie Prieur pour son art verbal à une autre grande conteuse, Marie Girbal, qu'elle avait connue lors de la RCP Aubrac.

Sillonnant la région en voiture, je me suis mis dès lors à recueillir toutes sortes de contes et de récits au cours de banquets d'anciens combattants, de repas de chasseurs, de réunions de clubs du troisième âge ou encore en me rendant directement dans le cadre familial des conteurs et des conteuses. Expérience qui se conclura plus tard par l'écriture d'articles consacrés aux contes, et surtout d'un ouvrage didactique publié en 2006, *Le conte populaire. Approche socio-anthropologique* (2006).

L'alliance conteur – collecteur



Rencontre

Rencontre intergénérationnelle sur le terrain dans le Pays civraisien.
Photographie : Madeleine Bernardeau (1973, coll. particulière).

Si l'on m'a bien entendu, au fond, n'est pas conteur qui veut ! Ce n'est que dans la rencontre et la pratique de l'oralité, et c'est la grande différence d'avec les conteurs contemporains, que le statut «

ethnographique » de conteur a souvent été établi entre des personnes que la tradition érudite de l'ethnologie désignait du binôme enquêteur/enquêté. Des conteurs avaient-ils un auditoire, et donc la connaissance de contes, l'ethnographe en devenait le témoin et à partir de là, l'exégète d'un ensemble de textes dont il pouvait rendre compte ensuite dans les cercles d'érudition qu'il fréquentait et selon des coutumes, voire des règles admises dans le cénacle. Les catalogues de bibliothèques en témoignent. Ce fut pour moi le cas de la conteuse Marie Vidaud à laquelle nous avons consacré, en collaboration avec Nicole Pintureau, professeur des écoles, un ouvrage de trente-trois textes (Vidaud, Pintureau, Valière, 1994), publiés dans leur ordre d'occurrence mémorielle. C'était là son « répertoire » qu'elle avait accoutumé de raconter aux jeunes enfants de ses anciens patrons comme aux enfants et jeunes gens de son environnement à Chez Pouvaraud, hameau de la commune de Champagne-Mouton (Charente). Ce fut le cas encore de Juliette Septier, conteuse des confins de la Brenne et du Nord-Est du Poitou, pour laquelle nous avons réalisé un ouvrage entier, en collaboration avec Geneviève Debiais (Debiais et Valière, 1980), dont la grand-mère montmorillonnaise était une « pratique » amicale et assidue à la Maison-Dieu de Montmorillon où Juliette s'était retirée. Là encore, un corpus d'une quarantaine de contes et de récits s'organisent en répertoire merveilleux et facétieux, auquel s'ajoutent une douzaine de chansons, ce qui l'autorisait à dire d'une façon lapidaire et jubilatoire : « *J'avais une mémoire infernale* ».

Une présence régulière auprès de telles personnes parfois douées d'une grande mémoire et d'un savoir déclaré quelquefois insondable permet de réaliser de « belles collectes » que je ne peux toutes citer ici. Pour autant, je ne saurais oublier les premières d'entre elles, Marie Magnan à Blanzay (Vienne) et son inoubliable « Jarret de pendu » (T. 366) (Robert et Valière, 1978c) ; et surtout Marie Prieur (Civray, 1893 ; Saint-Maurice-la-Clouère, 1973) à Saint-Romain-en-Charroux (Vienne) auprès de qui j'ai conduit, entre autres, Marie-Louise Tenèze, Roger Lecotté, ou encore le professeur toulousain, Jean-Louis Fossat qui m'a aidé à mieux percevoir la pastoralité ainsi que l'approche dialectologique des milieux ruraux.

Dans le cas du conteur précédemment évoqué, *Monsieur Jean*, celui-ci ne se savait pas conteur et n'aurait jamais eu l'outrecuidance de se prétendre tel, seule l'approche maïeutique et pondérée permit de révéler chez lui un ensemble de textes identifiables comme variantes ou autres avatars de contes-types tels que définis par les travaux des auteurs historiques du catalogue international des contes (*folktales*).

Autant dire qu'avant de commencer la prise de notes, seuls deux ou trois textes susceptibles de correspondre à notre attente pouvaient être cités par *Monsieur Jean*. À terme, ce sont vingt contes, pour la plupart facétieux et un seul conte merveilleux que nous avons recueillis. À ceux-ci s'ajoutent trois éléments supplémentaires, des contes évoqués mais non dits : *Mitat de gal* (Demi-coq, T. 715) ; *Quatorze l'homme fort* (T. 300 ou 650 ?) ; *Le Jeune homme de Saint-Aubin qui avait oublié sa langue maternelle* (T. 1628), et quelques autres *ethnotextes* d'une autre nature.

Une première question se pose : le cadre et les circonstances de la collecte ont-ils permis l'émergence de ce corpus ? En effet, j'avais dû insister passablement pour arriver à faire l'enregistrement de deux textes dans son cadre familial. Or, ce fut plus aisé au cours du voyage évoqué...

on se souvient des pèlerins de Chaucer, immobilisés dans une auberge ! Il y avait un peu de cela en l'occurrence, notamment le décalage lié à l'éloignement ; mais aussi la rupture des biorythmes due à la quasi disparition de la nuit permettait d'allonger les moments de convivialité, libérant ainsi la parole, une fois dégagée la prégnance de son environnement ainsi qu'un moindre souci du qu'en dira-t-on villageois. Extrait de son milieu, *Monsieur Jean* était plus enclin à collaborer à une action patrimoniale, dont il n'était pas persuadé du bien fondé, mais il trouvait là un divertissement qui lui permettait, dans cette période chaleureuse, en même temps qu'une « didactique » improvisée de l'occitan, d'exercer sa verve et montrer sa bonne volonté, s'essayant même à chanter la *Perdriole qui va, qui vient, qui vole !*



Chaire

Chaire à prêcher dans l'église de Saint-Pierre-ès-liens, à Lespignan (Hérault).
Photographie : Jean Dulquier (1954).

Une seconde interrogation mériterait attention : quels sont les critères de choix des contes que le narrateur a retenus et quels indices de prestige a-t-il attribué aux textes ? Parler *a priori* de choix ne semble pas pertinent. En effet, on ne peut opérer de choix qu'en triant dans un ensemble plus vaste que celui qui a fait l'objet de la performance du conteur. Or, il apparaît que *Monsieur Jean* a dit « tout ce qu'il savait ». Il pourrait ne pas y avoir eu de sélection... En fait, c'est à un tout autre niveau que ce choix s'est vraisemblablement opéré, compte tenu de la sélectivité de la mémoire individuelle. Il apparaît assez clairement que si *Monsieur Jean* a essentiellement livré des textes qui, du point de vue sémantique, s'accordent avec ses valeurs et ses croyances, du moins au moment de l'enquête, en fait, la sélection s'est opérée dans le cadre d'une censure collective propre à son milieu familial (catholique et pratiquant) lieu de la production des textes oraux. Ainsi peut se justifier le nombre de contes (les deux tiers environ) qui traitent de moines et de prêtres et plus généralement d'affaires ressortissant au milieu ecclésiastique. Il est certain que tous les items n'ont pas le même indice de religiosité, mais ils

attestent d'une connaissance approfondie de la catholicité. On aura compris que toutes ces « histoires » se racontent, avec un brin de malice convenue, dans les milieux gravitant autour de la paroisse, dans les associations, mouvements de jeunesse ou établissements scolaires confessionnels. Elles agissent comme exutoire à une passion plus ou moins mystique, mais sans jamais remettre en cause l'ordre établi ni enfreindre la morale élémentaire définie et enseignée par l'Église. On pourrait qualifier ce type de répertoire d'*humour catholique* comme il existe un *humour sourd* ou *humour juif* revendiqué [11].

D'un autre point de vue, les textes semblent se distribuer selon un certain nombre de cycles dont le type de Saint-Aubin [12], le curé de Lespignan, le type de Vendres [13], les villageois niais (*Bousigaus...*).

Ainsi, sur le « type de Vendres », n'affirme-t-il pas : « Y a cinquante anecdotes comme ça sur ce type. » L'existence de ces cycles permet au conteur de rajouter ce qu'il veut, au fur et à mesure de ses propres réminiscences. Aussi peut-on imaginer que toute histoire mettant en scène un personnage un peu sot, ou quelque béjaune, c'est à Vendres qu'il va le situer, comme l'avait fait, longtemps avant lui, au siècle dernier et sur un tout autre territoire, l'Angoumois, Jean Chapelot avec ses *Contes balzatois* (1871) dont plusieurs sont des variantes de nos contes du Biterrois, mais aussi de Sète et Bouzigues, d'Hérépian ou de Quillan, dont Daniel Fabre dit dans sa thèse sur le conte occitan qu'il s'agit de *quilhanadas*, du moins dans la zone considérée (Fabre et Lacroix, 1973-1974 : vol. 2 : 232).

Certes, tous les textes ne se laissent pas inclure dans l'un de ces cycles, en premier chef, *Nòstre Senher e sant Pèire*, l'un des deux contes dits appartenant à l'ensemble des contes merveilleux. Il le tenait de son père et le considérait comme une histoire particulièrement édifiante, illustration de plusieurs proverbes : « Aide-toi, le Ciel t'aidera », « Sur la Terre, on peut affronter tous les périls, sauf la Mort », « Il vaut mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints ».

J'aurais aimé aboutir à la caractérisation d'un répertoire bien charpenté supposant ainsi une organisation raisonnée et cohérente de l'ensemble ; ce ne fut pas le cas. Pourtant, je n'ai pas abandonné l'hypothèse de l'existence chez les conteurs de tradition orale d'une structure même minimale, ne serait-ce que pour faciliter la mémorisation et l'énonciation de trente ou quarante contes parfois très longs, comme celle, exceptionnelle, mise en évidence par Donatien Laurent (1983), à propos du conteur breton Jean-Louis Rolland (né en 1904). Cette hypothèse est née de l'examen attentif du répertoire de trente contes que j'ai enregistrés plusieurs fois de la conteuse Marie Prieur (1974), de 1967 à 1973. En effet, celle-ci reconnaissait avoir un conte qu'elle disait « en dernier », et commençait toujours par le même conte. Les autres s'enchaînaient en s'articulant les uns aux autres, soit par une liaison thématique directe (anaphore), soit en réponse à une sollicitation de son auditoire (toujours restreint), jamais embarrassée pour répondre positivement :

« *Quel voulez-vous que je vous dise ? J'en sais tout un tas* ».

Un tas qu'elle nous laisse en partage, car la voix de Marie Prieur s'est éteinte en 1973. Cependant il nous en reste vingt-sept rubans magnétiques, soit environ 35 heures d'enregistrements, un grand disque vinyle (Prieur et Valière, 1975), devenu aujourd'hui un collector, quelques articles et travaux de Brigitte Horiot, Liliane Jagueneau, Ginette Richard, Catherine Robert, Gérard Le Vot et de moi-même. Ses contes, comme ses chansons ont repris vie grâce à des interprètes à l'exemple de Michèle Gardré-Valière et de quelques autres conteurs et chanteurs d'une nouvelle génération.

Un vrai héros de contes

Pour terminer, je souhaiterais partager une impression ressentie à la fréquentation de tant de conteurs âgés et ruraux pour la plupart d'entre eux, en m'appuyant sur une remarque de Daniel Fabre lorsqu'il écrivait :

« Ainsi, l'âge, le sexe, voire l'histoire personnelle — la position sociale même chez tous ceux qui ont refoulé la culture folklorique — conditionnent-ils le répertoire du conteur » (1973-1974, vol. 1 : 40). ».

Qu'est-ce qui pousse donc ces personnes à livrer ainsi à un collecteur « étranger » cette part d'eux-mêmes dans ce « spectacle intime » ? (Le mot est encore de Daniel Fabre, 1973-1974, vol. 1 : 38).



Sur le terrain

Michel Valière sur le terrain avec Mme Valtaud à Villejésus (Charente).
Photographie : Anonyme.

Pour Maria Aubaspeyras, conteuse de langue limousine, rencontrée à Seilhac (Corrèze), elle me disait entendre sa mère dans l'oreille qui la poussait à raconter, autrement dit à extérioriser un savoir reçu d'elle à une autre époque et à partager avec d'autres. De son côté, Marie Prieur, peuplait ses récits de personnages familiers (son grand-père, marchand de chevaux, le curé de la paroisse) et les bourrait de références locales

(communes, lieux-dits, villages où elle a évolué), d'expériences personnelles (par exemple, son apprentissage de couturière, le travail à l'épicerie, à la maison, aux champs, les épreuves de la différence linguistique voire ethnique, etc.) qui faisait de ses productions autant un divertissement tendre ou humoristique, qu'un récit de vie où la fiction le disputerait à une lointaine réalité. Chez *Monsieur Jean*, viticulteur, homme politique, pédagogue et homme d'église, qui manifeste pourtant une certaine retenue relativement aux thématiques de ses contes, on retrouve cependant des attitudes très comparables (ancrage très local de ses récits, jeux diglossiques, forte représentation du cadre religieux).

Nous pourrions multiplier encore les exemples, reconnaître chez la conteuse *brennouse*, Juliette Septier, ses angoisses de pastoure à la seule évocation des « voyages aux saints » en vue de la guérison des animaux, mais aussi ses états d'âme et sa mélancolie depuis les épreuves de sa solitude liée à la disparition tragique de son père et à son placement « chez les autres » dès l'âge de sept/huit ans. Et d'elle, nous apprendrons beaucoup plus tard que son talent de conteuse qu'elle avait exercé auprès des enfants de ses maîtres, lui permit d'affronter courageusement, en fin de vie, le syndrome qui finit par la vaincre.

On aura compris que le conteur est à la fois au cœur de son répertoire, que la ou les langues qu'il manipule sont ses outils de base, et que les récits qu'il engendre ne préexistent pas nécessairement à leur énonciation, sauf dans le cas de récitations mécaniques, psittaciques... qui sont d'une autre nature. Le conte, lui, s'élabore en récits où le locuteur ne peut échapper à son destin. Bref, il est le héros de sa prise de parole, et le déroulement structurellement contraint du conte lui offre une tribune magistrale pour se dire aux autres, en toute simplicité, laissant le champ libre au charme qui opère à chaque itération.

Notes

[1] En revanche, aujourd'hui, parfois trop facilement qualifiés de néoconteurs, nombre d'artistes de la parole se donnent pour auditoires des publics variés, sociologiquement diversifiés. Pour la plupart francophones, ils content dans une langue plus soutenue, rarement dialectale, sauf à l'occasion de spectacles ou de sessions spécialisées et militantes, linguistiquement parlant.

[2] Cette partie reprend des éléments déjà présentés dans l'article « Monsieur Jean, conteur du Biterrois » paru dans la revue *Horizons Maghrébins* (Valière, 2003). On consultera cet article pour le détail du répertoire de Monsieur Jean et pour des exemples de contes, notamment « Le type de Saint-Aubin » (T. 1321 D et T. 1653 F), « La corde qui monte au ciel » (T. 1572 G) et « La petite fourmi » (T. 2031).

[3] Sur les temps et les rythmes de la vie locale, on peut parcourir, en images : Catherine Robert et Michel Valière (1978b), ou encore, des mêmes auteurs : « 'Lo martelet', un charivari occitan » (1981). Dans un tout autre esprit, l'ouvrage à caractère poétique *La Chanson de Lespignan*, dû à une ancienne enseignante du village, Aline Baylet (1978), contient quelques notations historiques, sociologiques et ethnographiques sur cette commune du Bas-Languedoc.

[4] Citons par exemple l'ouvrage d'Enri de Tanières, dit Enri Sardou (1941), ouvrage que l'auteur dédicaçait (je traduis) : « aux huit mille Indiens venus pour défendre la France » (en 1914-1918), et qui obtint le Prix des jeux floraux septennaux de 1941, année, justement, de son évacuation d'Allemagne.

[5] Cf. par exemple *L'Ega blanca* de Liliane Jagueneau et Michel Valière (1978) ou encore les phonogrammes inédits du *Fonds Michel Valière* à la Bibliothèque universitaire de Poitiers.

[6] Sur ce thème du rapport des langues entre elles comme de leur usage en littérature, voir l'ouvrage de Philippe Gardy, *L'Ombre de l'occitan* (2009).

[7] J'ai déjà évoqué l'éducation reçue de ma mère dans « Au seuil de l'écrit, au seuil de l'oral » (2007).

[8] En tant qu'enseignants nous reprenions à notre compte le « code Soleil » (du nom de son promoteur, Joseph Soleil, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique), code moral qui nous incitait, entre autre, à nous occuper des enfants après leur scolarité.

[9] Les Directions régionales des affaires culturelles mettent en œuvre la politique culturelle du Ministère de la culture et de la communication dans chaque région.

[10] Passionné par les problèmes d'acoustique et membre depuis plusieurs années de l'*Association française des chasseurs de son*, je souhaitais avant tout constituer des archives sonores de bonne qualité, autant par souci éthique (le respect de la voix des informateurs) que

technique (la durabilité des phonogrammes). Le choix d'un matériel d'enregistrement satisfaisant fut longtemps l'une de mes préoccupations et le demeure encore à l'heure du tout numérique.

[11] Sur ce sujet, voir Klatzmann (1998) et le compte rendu de Wendling (<http://www.ethnographiques.org/2008/Wendling>).

[12] Grand domaine viticole situé entre les communes de Colombiers et Lespignan (Hérault).

[13] Vendres, commune du Biterrois distante de quatre kilomètres de Lespignan.

Bibliographie

BAYLET Aline, 1978. *La Chanson de Lespignan*. Salles d'Aude, Imp. S.O.

BELLY Marlène, 2013. *Chansons françaises de tradition orale : 1900 textes et mélodies collectés par Patrice Coirault*. Paris, Bibliothèque nationale de France.

BELMONT Nicole, 2009. « De la "belle forme orale" à la "pâleur du texte imprimé" », *Port Acadie, revue interdisciplinaire en études acadiennes*, 16-17, automne 2009 - printemps 2010 : 25-31.

CAMPROUX Charles, 1947. *Le Livre d'Oc à l'usage des élèves du cours supérieur des classes primaires*. Montpellier, Causse, Graille et Castelnau éditeurs.

COIRAULT Patrice, 1928. *Recherches sur notre ancienne chanson populaire traditionnelle*. Vannes, impr. Lafolye frères et Cie.

COIRAULT Patrice, 1953. *Formation de nos chansons folkloriques*. Paris, Éditions du Scarabée.

CONDAT Jean (dit Jean Chapelot), 1984 [1re éd. 1871]. *Contes balzatois*. Paris, Librairie Bruno Sepulchre.

DEBIAIS Geneviève et VALIERE Michel (dir.), 1980. *Récits et contes populaires du Berry 1*. Paris, Gallimard.

FABRE Daniel et LACROIX Jacques, 1973-1974. *La Tradition orale du conte occitan. Les Pyrénées audoises* (vol.1 et 2). Paris, PUF.

GARDY Philippe, 2009. *L'Ombre de l'occitan : des romanciers français à l'épreuve d'une autre langue*. Rennes, PUR.

GUILCHER Jean-Michel, 1963. *La Tradition populaire de danse en Basse-Bretagne*. Chambéry, Impr. réunies.

JAGUENAU Liliane et VALIERE, Michel, 1976. *L'occitan parlé à Lespignan (Hérault). La langue des viticulteurs*. Toulouse, Université le Mirail, Institut d'études méridionales.

JAGUENEAU Liliane et VALIERE Michel, 1978. *L'Ega blanca (T.1631 A) e autres racontes de maquinhons reculhits a Badalhac, Lespinhan e Beissenac*. Poitiers, Institut d'Études occitanes (documents sonores).

KLATZMANN Joseph, 1998. *L'Humour juif*. Paris, PUF.

LAURENT Donatien, 1983. « Les procédés mnémotechniques d'un conteur breton », *Les Cahiers de Fontenay*, 23, juin : 35-42.

PRIEUR Marie et VALIERE Michel, 1975. *Contes Populaires du Haut-Poitou : Marie Prieur conte*. Disque 30 cm., 33 t. 1/3. Gençay (Vienne), La Marchoise, LM 009.

ROBERT Catherine et VALIERE Michel, 1977. *Quelques ethnotextes occitans et francitans recueillis à Lespignan (Hérault)*. Gençay, Institut d'Études occitanes (documents sonores).

ROBERT Catherine et VALIERE Michel, 1978a. « Un paysan face à sa langue : commentaire d'un phonogramme réalisé en Poitou méridional à Savigné (86) », in Jacqueline Picoche (textes réunis par). *Archives sonores et dialectologie*. Actes du Colloque organisé par le Centre d'études picardes de l'Université de Picardie. Amiens, Centre d'études picardes : 97-103.

ROBERT Catherine et VALIERE Michel, 1978b. *Lespignan : « Un biais de viure »*. Lespignan, Association des Amis de Lespignan.

ROBERT Catherine et VALIERE Michel, 1978c. « Rends-me ma jharre ! (Conte populaire poitevin, A.T. 366) », *Bulletin de la Société d'études folkloriques du Centre-Ouest*, nov.-déc. : 408-419.

ROBERT Catherine et VALIERE Michel, 1979. *Récits et contes populaires du Poitou 1*. Paris, Gallimard.

ROBERT Catherine et VALIERE Michel, 1981. « "Lo martelet", un charivari occitan à Lespignan (Hérault) », in Jacques Le Goff et Jean-Claude Schmitt (dir.). *Le Charivari*, Actes de la table ronde à Paris (25-27 avril 1977). Paris, EHESS et Mouton : 55-63.

TANIERES Enri de (dit Enri Sardou), 1941. *La Coupo de Giptis*. Touloun, Edicien de « La Pignato ».

VALIERE Michel, 1974. *Une conteuse populaire poitevine, Marie Prieur : étude ethnolinguistique d'un répertoire*. Mémoire de maîtrise, Université de Poitiers.

VALIERE Michel, 1995. « Occitanalyse : itinéraire d'un occitaniste », *Estudis occitans*, 18 : 81-85.

VALIERE Michel, 2001. « Contes à choix multiples : problèmes d'édition », in *De l'écriture d'une tradition orale à la pratique orale d'une écriture*. Actes du Colloque de Clamecy (58), 26-27 octobre 2000, organisé par la FAMDT. Parthenay, Modal : 197-214.

VALIERE Michel, 2002. *L'Ethnographie de la France : histoire et enjeux*

contemporains des approches du patrimoine ethnologique. Paris, Armand Colin.

VALIERE Michel, 2003. « Monsieur Jean, conteur du Bitterois », *Horizons Maghrébins*, 49 : 135-145.

VALIERE Michel, 2006. *Le Conte populaire : approche socio-anthropologique*. Paris, Armand Colin.

VALIERE Michel, 2007. « Au seuil de l'écrit, au seuil de l'oral », *Cahiers de littérature orale*, 62 [en ligne : <http://clo.revues.org/1215>].

VIDAUD Marie, PINTUREAU Nicole et VALIERE Michel (dir.), 1994. *Paroles d'Or et d'Argent : contes populaires*. La Couronne (Charente), Centre départemental de documentation pédagogique de la Charente.